

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JANVIER 2018

Secrétaire de séance : Mr RENAUDET Gilles

Remarques : néant

Mr le maire demande que le sujet suivant soit ajouté à l'ordre du jour : Signature acte d'engagement « contrat de maintenance des systèmes de secours ». Le conseil accepte à l'unanimité.

2) COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS

A) PATRIMOINE BÂTI – URBANISME – LOTISSEMENT – ECONOMIE D'ÉNERGIE – ENERGIES RENOUVELABLES

- Club house : effraction du 18 janvier 2018 : devis de réparation 6.139.03 € (principalement des portes) + porte de secours de la salle de sports à chiffrer. Un dossier d'expertise est en cours auprès de l'assureur (SMACL) mais il restera la franchise de 300 € à la charge de la commune.
- Logement du presbytère : changement porte entrée pour 1007 € ;
- Théâtre : commission de sécurité le 14 février. Intervention d'un organisme agréé (Qualiconsult) avant le passage de la commission, pour la vérification des installations électriques et gaz.
- Salle de sports : choix de la couleur du bardage extérieur réalisé (gris clair). Suite à une recommandation d'un des professionnels consultés, il serait souhaitable d'envisager un bardage lisse pour un meilleur rendu esthétique. Une nouvelle consultation a été lancée auprès des 3 entreprises pour chiffrer un bardage lisse. Après en avoir délibéré, le conseil vote pour le devis de Billeau Métais, moins disant. Mme CROCHON propose de mettre le logo de Chiché sur le bardage pour donner de la couleur. A voir en commission.
Par ailleurs, la porte d'entrée vitrée ferme mal suite à une tentative d'effraction. A voir avec les employés communaux.
- Foyer des jeunes : changer des néons et ampoules sortie de secours.
- Dégradations dans le restaurant scolaire lors de la dernière location : la famille prend en charge les réparations (serrures placard vaisselle).

B) ENVIRONNEMENT NATUREL – VOIRIE – FLEURISSEMENT – TERRE SAIN

- Illuminations de Noël sur la salle des fêtes en façade, rue du stade au niveau des platanes et du pin parasol (voir pour les branchements électriques). Voir également pour éclairer la sculpture de la chouette. Faire chiffrer.
- Sapinière de Nantilly : toujours pas de réponse de l'ONF. Un exploitant agricole serait intéressé pour acheter l'ensemble des parcelles de chaque côté de la route.

Questions et remarques diverses avant toute vente : Doit-on se dessaisir de ce bien communal de 5 ha 23 ca ? Les chemins devront rester communaux. Prévenir les acquéreurs de la présence d'une ancienne décharge.

Vote pour vendre les parcelles de la Sapinière : 13 voix

Abstentions : 3 voix (GOYEAU - BOUVIER et TURPEAU)

- Chemin communal à la gaude : accord du conseil pour réfection.
- Demande de stockage du village animé : voir avec une personne privée car les ateliers communaux sont pleins.
- Demande de l'école privée pour entretien de la haie de la cour de l'école : ½ heure par an avec le tracteur de la commune : accord du conseil à l'unanimité.
- Enrouleur pour arrosage du stade à changer. Faire faire devis pour arrosage avec un système fixe pour les 2 terrains et système enrouleur.

- Cimetière : allée de gauche en descendant à démousser.
- Taillage des haies : revoir le rythme des passages (annuels ou seulement tous les 2 ans).

C) ENFANCE – JEUNESSE (CANTINE, CONSEIL DES JEUNES) - ECOLES

- Conseil des jeunes : présentation du projet « parcours de santé » à l'agglo. Très bonne présentation de la part des jeunes et accord de l'agglo pour la subvention de 803€. Prochaine réunion le 22 février pour l'organisation des travaux.
- TAP : réception en mairie d'un courrier du DASEN pour accord en rythme de 4 jours d'école par semaine sur la commune de Chiché. Le maire doit aborder la question de la prise en charge des enfants le mercredi matin avec l'agglo. En l'état actuel, il est difficile de donner des informations fiables tant que l'agglo ne s'est pas positionnée sur la prise en charge des enfants le mercredi matin. Affaire à suivre.

D) VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE – ANIMATION – UTILISATION DES SALLES

Voir pour le montant des subventions 2018 lors de la prochaine commission.

E) COMMUNICATION – INFORMATIONS

- départ du locataire le 30 avril prochain du logement n° 3 sis 6, route de Parthenay
- vœux du maire : bonne participation des administrés mais revoir le vidéo projecteur pour le réglage des couleurs.
- Concours des villes et villages fleuris 2018 : 175 € pour l'inscription, le conseil décide de ne pas participer cette année.
- Assemblées Générales :
 - UCA : compte rendu transmis en mairie. Salon des tendances peu satisfaisant au niveau de la fréquentation. Manque d'implication des artisans et commerçants. Sentiment de lassitude de la part du bureau, proposition d'un salon tous les 2 ans.
 - AMAP : 35 familles qui viennent chercher un panier, demande pour ouvrir une porte sous le préau.
 - Randonnées Chichéennes : rétrospectives des 20 dernières années, allusion à l'allée des 4 bornes. 3 démissions : Serge Merceron, Jacques Braud et Jean-Claude Gourdon.
 - Chiché Informatique : maintien de 2 cours par semaine.
 - Martins Pêcheurs : pas de remarques particulières
 - prochaines réunions : donneurs de sang le 13 février et le tarot le 15 février
- reprise enrobé sur la nationale réalisée par la DIRCO : le résultat n'est pas satisfaisant et risque de ne pas tenir.
- Courrier du DASEN : information sur les effectifs de l'école Henri Dès pour la rentrée prochaine : pas de changement.
- Réunion à Clessé pour faire le point sur le balayage des rues en 2018.
- SIBT (Thouaret) : point sur les barrages
- Déplacement du DAB vers la fontaine de la place St Martin par le Crédit Agricole
- Inauguration du futur ESAT pour un regroupement des sites de Bressuire, Chiché et Moncoutant. Le bâtiment de Chiché sera donc à vendre prochainement.

- Demande d'emplacement pour un « sushi truck » 2 fois par semaine. Le maire prendra contact avec le demandeur.
- Visite le 7 février de l'école publique par le Délégué Départemental de l'Education Nationale.
- Rencontre avec l'ASCC de Chiché et l'auto cross de Faye l'Abbesse pour régler un litige entre les 2 associations au sujet du terrain homologué.
- Diagnostic des zones humides en cours avec les propriétaires de la commune.
- Effacement des réseaux rue des jardins et route de Clessé : prévoir au budget 2018 le coût des travaux restant à la charge de la commune (voir coût si passage en led).
- Insécurité et vandalisme sur la commune mais aussi incivilités récurrentes. Le maire a rendez-vous avec une famille d'accueil et la gendarmerie.
- Panneau publicitaire lumineux : prévoir un budget de 15.000 €, subvention de 10 % de l'Agglo, le conseil refuse.
- Demande de location gratuite de la salle de réunion le 24 février pour les scouts : acceptée.
- Demande d'utilisation de la salle de sports par des jeunes de la commune qui sont licenciés au Club de Foot à Bressuire : refusée par le conseil car il ne s'agit pas d'une association.

3. RÉSULTATS FINANCIERS PROVISOIRES DE L'EXERCICE 2017

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales	1 182 612,00	620 642,20	1 803 254,20
Recettes nettes 2017	1 213 923,53	392 604,10	1 606 527,63
DEPENSES			
Prévisions budgétaires totales	1 182 612,00	620 642,20	1 803 254,20
Dépenses nettes 2017	912 385,91	271 275,52	1 183 661,43
<i>Report 2016</i>		<i>48 740,59</i>	
RESULTAT DE L'EXERCICE			
Excédent/Déficit	301 537,62	121 328,58	422 866,20
<i>Résultat cumulé</i>		<i>170 069,17</i>	<i>471 606,79</i>

4. AGGLO2B : GROUPEMENT DE COMMANDES «VERIFICATION DES MOYENS DE SECOURS »

Mr le Maire rappelle l'adhésion de la commune au groupement de commandes « Vérification des moyens de secours ».

Il indique aux membres du conseil que le marché a été attribué à l'Entreprise VIAUD d'Echiré et que la commune doit signer l'acte d'engagement avec l'Entreprise VIAUD afin de finaliser le planning d'interventions.

Après avoir pris connaissance des termes de l'acte d'engagement, le conseil municipal décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'Acte d'Engagement du présent marché ;
- D'accepter que la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais soit désignée comme coordonnateur du groupement ainsi formé ;
- De prévoir les crédits au Budget général de la commune.

5. RENOUELEMENT DU CUI DE MME BILLY DANIELÈ

Accord pour renouvellement contrat aidé de Mme BILLY pour 1 an : 20 heures hebdomadaires pris en charge à 50 % par l'Etat. En 2017, le contrat était de 22 h hebdomadaires pris en charge à 70 % par l'Etat.

Réunion du groupe de travail pour le réaménagement des temps de travail de l'équipe des agents techniques à prévoir dès que l'agglomération aura confirmé la nouvelle organisation suite au changement du rythme scolaire (4 jours).

Par ailleurs, le conseil émet un avis favorable à la proposition du maire pour que Meggie MOREAU participe aux états des lieux le week end à la place de Mr CHARRON. Planning à mettre en place dès la fin des TAP (en juillet).

6. MODIFICATION DE LA RÉGIE DE RECETTES « PRODUITS DIVERS » (VENTE DE MOBILIERS)

Suite à la demande de la trésorerie, un avenant sera pris pour encaisser le prix de vente des tables et chaises.

7. QUESTIONS DIVERSES : DATES DES PROCHAINES RÉUNIONS POUR LA PRÉPARATION DU BUDGET

- Intervention de Mr PANNETIER le 5 mars pour le fonctionnement de la collecte des ordures ménagères
- Prochaine réunion du conseil avec vote des taux des taxes communales le 5 mars
- 12 mars : commission finances
- 29 mars : vote des budgets CCAS (18 h 30) et Commune (19 h 30)